



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT DU CALVADOS
SYNDICAT DES EAUX DU BOCAGE VIROIS**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Séance du Mercredi 12 Juin 2024

**SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE NUMERO 1
Délibération n°71/2024**

Date de convocation des Délégués Syndicaux	03 Juin 2024
Date d'affichage	03 Juin 2024
Nombre de Membres dont le Comité Syndical est composé	45
Nombre de Délégués en exercice	45
Nombre de Délégués qui assistaient à la séance	28
Nombre de Procurations	08

L'an deux mil vingt-quatre, le douze- juin, à 16h30, les membres du Conseil Syndical, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, à la salle des fêtes de Viessoix – 12 rue des Normons – Viessoix - 14410 VALDALLIERE, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs ALLEGRE Gilles, ARNAUD Christine, BASYN Dirk, BROGNIART Frédéric, CATHERINE Pascal, CHANU Hervé, CHENEL Fernand, DEBROIZE Pascal, DROULLON Joël, DUFLLOT Alain, DUVAUX Maryse, FAUDET Olivier, GALLIER Pierre-Henri, GUETTIER Mickaël, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, JUS Eric, LAFOSSE Jean-Marc, LECHERBONNIER Alain, LEFRANCOIS Denis, MAINCENT Lyliane, MALOISEL Gilles, MAROT DECAEN Michel, MARTIN Eric, RUAULT Jean-Claude, ROSSI Annie, SILLERE Michel et VELANY Guy.

Etaient absents excusés : Mesdames et Messieurs BAZIN Lucien, BRISON-VALOGNES Coraline, DESMOTTES Nicole, FERGANT Françoise, GOETHALS Corentin, GOSSMANN Patrick, HEUDE Valérie, LETELLIER Nadine, MURIER Jean-Pierre et RAVENEL Georges.

Etaient absents : Mesdames et Messieurs BENOIST Bernard, COURTEILLE Jacques, DECLOMESNIL Alain, ENGUEHARD Samuel, LELARGE Michel, ROBBES Martine et WIELGOSIK Frédéric.

Procurations : de Madame BRISON-VALOGNES Coraline à Madame ARNAUD Christine, de Madame DESMOTTES Nicole à M. VELANY Guy, de Madame FERGANT Françoise à Monsieur BROGNIART Frédéric, de Monsieur GOSSMANN Patrick à Monsieur DROULLON Joël, de Madame HEUDE Valérie à Monsieur JUS Eric, de Madame LETELLIER Nadine à Monsieur GALLIER Pierre-Henri, de Monsieur MURIER Jean-Pierre à M. RUALT Jean-Claude, de Monsieur RAVENEL Georges à Monsieur DUFLOT Alain.

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

La séance a été déclarée ouverte à 16h40.

Madame ARNAUD Christine a été nommée secrétaire de séance.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le budget 2024 du service d'assainissement non collectif,

Monsieur le Président propose au Comité Syndical d'autoriser la décision budgétaire modificative n°1 du budget annexe Assainissement Non Collectif de l'exercice 2024 afin d'ajuster les crédits de chacune des sections, par rapport aux soldes d'exécution de l'exercice 2023.

Section de Fonctionnement

002	Résultat Exploitation reporté	+ 0.30
022	Dépenses imprévues	- 0.30

Section d'Investissement

001	Solde d'exécution de la section d'investissement	-1 083.48
2182	Matériel de transport	+ 1083.48

Après délibération, à l'**unanimité des présents**, les délégués syndicaux :

- Approuvent la décision budgétaire modificative n°1 du budget annexe Assainissement Non Collectif de l'exercice 2024 afin d'ajuster les crédits de la section de fonctionnement et de la section d'investissement conformément aux tableaux présentés ci-dessus,
- Autorisent le Président à mettre en œuvre cette décision budgétaire modificative n°1.

Fait et délibéré en séance publique les, jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le PRESIDENT
du Syndicat des Eaux du Bocage VIROIS,
Francis HERMON

Certifiée exécutoire après transmission à
La Sous-préfecture de Vire et publication

